



Formation Installation

Statut social, statut juridique, statut fiscal : quels choix et quelles démarches pour mon installation ?

Lundi 26 et mardi 27 octobre 2020

à Monestier de Clermont

INSCRIPTIONS

obligatoire avant le 16 octobre
auprès d'Emeline Gaborieau

addear38@wanadoo.fr

07 81 78 96 38

Formation ouverte à
tous les porteur-
euse-s de projet .

10 participants maximum pour
favoriser les échanges.
Engagement à participer aux 3 jours



«STATUT SOCIAL, STATUT JURIDIQUE, STATUT FISCAL : QUELS CHOIX ET QUELLES DÉMARCHES POUR MON INSTALLATION ? »

Objectifs de la formation

Comprendre les différents statuts, leurs interactions, et leurs implications pour votre projet ;
Avoir les clefs pour choisir les plus adaptés à votre projet ;
Connaître les démarches administratives qui y sont liées.

Pré-requis

Idéalement, avoir participé à un accueil collectif de l'ADDEAR.

Programme et méthodes pédagogiques

Ces journées alterneront temps d'apports théoriques et de mise en pratique, d'échanges, pour vous permettre de creuser et d'interroger vos projets afin d'être maître de vos choix.

- Statut social : seuils d'assujettissement à la MSA, droits et prestations, calcul des cotisations sociales, pluriactivité, statut du conjoint...
- Statut juridique : forme individuelle et statuts collectifs
- Statut fiscal : réel et micro-bénéfice agricole
- Assujettissement à la TVA

Durée

14 h

Une attestation de formation sera remise à l'issue des 2 jours.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en continu avec des mises en situation et du travail sur le projet. L'évaluation se fera au moyen d'un questionnaire bilan écrit de fin de formation portant sur le contenu et la forme de la formation.

Intervenants

AFOCG des Alpes

Conditions pratiques

Journées de 9 h à 17 h

Lieu : Centre Social Le Granjou, Monestier de Clermont

Repas partagé sur place le midi

Sauf avis contraire, les coordonnées des participants sont partagées pour faciliter l'organisation de co-voiturages.

Tarif

Adhésion obligatoire à l'ADDEAR.

Nous avons réussi à mobiliser des financements pour prendre en charge la quasi-totalité des coûts de formation.

Vous pouvez participer à prix libre en conscience – sachant que le coût restant à charge pour l'ADDEAR est autour de 40 €/stagiaire ; il ne faut pas que l'argent soit un frein à votre participation.

Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du FSE (Fonds Social Européen)



Et bénéficie du soutien de

